

## Avis relatif au renforcement de la dimension « citoyenne » des contenus de formation BAFA

Dans le cadre de sa feuille de route initiale, le comité de filière est missionné pour réfléchir à la mise en œuvre de « *nouveaux modules "citoyens" autour de l'intérêt général pour les sessions d'approfondissement des formations BAFA : projets citoyens, développement durable, inclusion et handicap...* ». Ce renforcement de l'orientation citoyenne doit contribuer au positionnement du BAFA comme dispositif d'engagement citoyen des jeunes.

Le comité de filière animation souligne l'importance de l'affirmation de ce positionnement et rappelle que le BAFA a toujours été résolument « citoyen ». Alors qu'il attire une nouvelle génération de jeunes, il est essentiel de le valoriser ainsi.

Le comité souscrit donc à la volonté de renforcer la dimension citoyenne des contenus de formation. Il identifie plusieurs thèmes majeurs à travailler : valeurs de la République et laïcité ; handicap et inclusion ; égalité femmes/hommes ; harcèlement ; violences sexuelles et sexistes ; droits de l'enfant ; écologie et développement durable ; démocratie interne. Renforcer les aptitudes des animateurs sur ces thèmes doit permettre de les aider à mieux accompagner les enfants sur des problématiques citoyennes.

Il insiste particulièrement sur la formation aux valeurs de la République et à la laïcité qui est essentielle pour tous les animateurs et est déjà inscrite dans les fondamentaux du BAFA. Pour certains animateurs, un renfort de formation permettrait d'en faire des référents au sein des équipes d'animation.

En revanche, il considère que l'organisation de modules dans le cadre de l'approfondissement n'est pas la forme opportune, notamment du fait de la densité des contenus actuels de la formation qui permettent difficilement d'intercaler des temps dédiés suffisamment consistants et doivent se concentrer sur les fondamentaux de l'animation en accueils collectifs comme la sécurité des mineurs et la gestion de la vie quotidienne. Il constate par ailleurs que les organismes de formation organisent déjà des approfondissements thématiques et qu'une offre supplémentaire ne devrait pas susciter une demande nouvelle significative de la part des stagiaires.

**Le comité de filière animation** préconise davantage de s'appuyer sur les nombreuses ressources documentaires et de e-learning, publiques et privées (créées par les organismes de formations et organisateurs d'accueils collectifs de mineurs) et **propose la création d'une plateforme publique de ressources, mise à disposition de tous les animateurs, y compris les animateurs professionnels et les formateurs BAFA/BAFD**. Cette plateforme serait complémentaire des ressources produites par les organismes de formation, prévues par leur habilitation, et les organisations d'accueils collectifs de mineurs pour les animateurs qu'ils forment et emploient.

Il s'agirait d'une plus-value importante pour les animateurs volontaires mais aussi pour les animateurs professionnels. Une telle plateforme permettrait en effet aux employeurs d'inviter leurs animateurs à s'y référer en cas de besoin et dans le cadre de leurs évolutions professionnelles et aux animateurs de

**se former en continu en fonction de leurs expériences et appétences. Ainsi, sans surcharger la formation BAFA elle-même, la filière pourrait viser un nombre toujours plus important d'animateurs qui se saisissent de ces enjeux essentiels.**

Le comité de filière animation préconise un appui des services de l'Etat pour piloter la mutualisation des ressources en partenariat avec les organisations de la filière et en faire une communication régulière.